



1. **Allez-vous construire une usine industrielle sur le site de Yaou ?**

Ce n'est pas prévu à ce stade, dans l'immédiat nous avons entamé des études de validation des ressources précédemment découvertes afin d'obtenir la validation NI 43-101 (qui date de plus de 5 ans), qui est le standard international en termes d'estimation de ressources.

2. **Pourrions-nous obtenir la liste exhaustive de tous les permis d'exploitation miniers actifs, inactifs de la société avec le détail de ceux toujours en cours de renouvellement ?**

La liste des permis d'Auplata existe d'ores et déjà dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (page 27) qui est disponible sur le site de la société (<https://auplata.fr/PDF/PDF-RAPPORT/2017/AUPLATA-RAPPORT-GESTION-31122017.pdf>). Pour ce qui concerne BGPP, l'information se trouve également sur le site web de cette société (<http://brexia.pe/fr/emplacement-de-la-mine/>). Nous allons néanmoins consolider dans une seule et unique rubrique les permis de l'ensemble du groupe. Ils seront disponibles très prochainement sur le site d'Auplata.

3. **Est-ce que l'utilisation du cyanure dans la méthode d'extraction d'or de Dieu Merci présente un risque quant au renouvellement de son permis d'exploitation ?**

L'utilisation du cyanure n'est pas liée au renouvellement de la concession de Dieu Merci. Cela relève de la réglementation applicable aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le cyanure permet d'augmenter la récupération de l'or jusqu'à 98%, ce qui améliore l'efficacité de l'exploitation et qui de fait augmente les chances de renouvellement.

4. **Quelle est la date de livraison de l'unité d'élution et du broyeur à boulets ? Qui sont les fabricants ?**

Comme précisé dans le communiqué du 5 mars 2019, l'unité d'élution devrait (sous réserve des conditions atmosphériques) arriver sur site début avril 2019. Elle sera alors assemblée (une quinzaine de jours) afin que le « hot commissioning » puisse commencer le 15 avril comme prévu.

La livraison du broyeur à boulets est quant à elle programmée pour le 14 juin 2019. L'installation de ce broyeur permettra d'augmenter le taux de récupération de près de 10% mais n'affecte pas la mise en marche de l'usine début mai 2019. (Le fabricant du broyeur est FUNVESA, Pérou)



5. La petite unité de cyanuration de Remire-Montjoly sera-t-elle démantelée, ou pourrait-elle être exploitée sur l'un des sites d'Auplata ?

Non c'est une unité trop petite pour être viable avec la capacité de l'usine actuelle. Nous étudions la possibilité de la mettre à disposition de l'Université de Guyane pour la formation des futurs ingénieurs et techniciens dans le cadre de la Licence Professionnelle "Métiers des Ressources Naturelles et de la Forêt" – Spécialité "Valorisation des Ressources du Sous-Sol" (LP RNF-VALORESS).

6. Quel est la production d'or de la mine El Santo pour l'exercice 2018 ?

Le rapport annuel qui reprend l'ensemble des activités et des résultats financiers des 3 entreprises en 2018 sera communiqué. Étant le premier exercice, il sera publié au plus tard fin mai.

7. Où en est le dossier de « tokens crypto » adossés à l'or ?

Cela n'entre plus dans la stratégie du groupe à ce stade.

8. Lors du regroupement d'actions (1:10), le prix d'exercice des BSA à 0,40 Euros passera mathématiquement à 4 euros ?

C'est exact.

9. Bonjour, je souhaiterais que le PDG s'exprime sur la descente aux enfers du titre Auplata après l'annonce "de bonnes nouvelles annoncées dans les médias".

Seules les entreprises peu scrupuleuses essaient de manipuler leur cours de bourse, ce n'est pas notre cas. La baisse du cours de bourse de la Société, nous semble en partie due à un phénomène arithmétique simple. Comme vous le savez, la société, s'est principalement financée en 2017 et 2018, au moyen d'OCABSA, des Obligation convertibles. A la date de prise de fonction de Monsieur Luc Gerard, en qualité de Président Directeur Général (19 novembre 2018), il y avait sur le marché près de 17% du capital de la Société qui était détenu par des fonds d'investissement qui, comme vous le savez, n'ont pas vocation à garder leur participation au-delà de quelques semaines. La vente progressive de leurs actions sur le marché représente aujourd'hui près de 20-30% du volume journalier ce qui entraîne une pression à la baisse sur le cours de bourse de la Société. Lorsqu'ils auront vendu leurs dernières positions l'offre d'action devrait se contracter proportionnellement.

Indépendamment de cet effet conjoncturel, Auplata a vu s'accroître substantiellement son nombre d'actionnaires notamment des actionnaires avec un horizon d'investissement plus important. Nous essayons comme nous nous y sommes engagés de communiquer régulièrement afin d'aider les actionnaires à prendre leurs décisions avec un maximum d'information.



10. Les discussions entre la société et Mr. Rodolphe Alexandre pour une rentrée au capital de la CTG évoquées en mai 2018 sont-elles toujours d'actualité ?

Non, nous pensons que la communication à ce sujet était prématurée. À ce jour il n'y a aucune avancée dans ce sens, cette proposition n'ayant pas été soumise à l'approbation de l'assemblée générale de la CTG et n'entrant plus, à ce stade, dans les priorités de la nouvelle direction.

11. Didier Tamagno est-il toujours administrateur de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) comme indiqué sur leur site internet ?

Non, il a démissionné le 19 Novembre 2018 comme cela est mentionné dans le Communiqué de Presse de la Société du 28 novembre 2018 (https://auplata.fr/PDF/PDF-RAPPORT/2018/AUPLATA_CP_LETTRE-ACTIONNAIRES_28112018_FR-VDEF.pdf). La Société n'est en aucune manière responsable de la mise à jour du site internet de la société CMT.

12. Nouvel actionnaire de votre entreprise, pourrais-je avoir une planification des échéances importantes à venir ?

- Poursuite de la Certification des ressources Pérou
- Mise en route de l'usine de cyanuration du site de de Dieu Merci comme cela est précisé ci-dessus (point 4)
- Certification des ressources de Yaou
- Renouvellement du permis d'exploitation de Dorlin et transformation du permis d'exploitation de Yaou en concession.
- Certification des ressources de CMT
- Remboursement des obligations arrivant à échéance en Juin 2019

13. L'obligation de 5M€ arrivant à échéance en juin 2019 sera-t-elle remboursée ?

Elle le sera naturellement dans les termes du contrat.